Célébration du Jour de l’émancipation

**1er août 2022**

**Ordre du culte**

**Thème : L’émancipation, une œuvre continue vers la liberté**

Visionnez l’enregistrement de ce culte [ici](https://www.youtube.com/user/unitedchurchofcanada).

## Prélude

## Appel à l’adoration

 Dieu de tous les peuples, nous venons ensemble pour t’adorer.

 **Nous venons à toi pour te rendre grâce et te louer.**

 Dieu de tous les peuples, nous venons à toi, toutes et tous aimés de toi.

 **Nous t’adorons en ce jour et pour toujours avec tout ce que nous sommes.**

 Venez toutes et tous : adorons Dieu.

## Cantique d’entrée

 **Sweet, Sweet Spirit**

## Mot d’accueils

 Pasteur Michael Blair, secrétaire général de l’Église Unie du Canada.

## Prière d’ouverture

Dieu de tous les peuples, nous reconnaissons toute ta majesté et ta gloire.

Nous te sommes reconnaissantes et reconnaissants qu’en tant que personnes noires, nous partageons ta grâce et ta considération avec toute l’humanité.
En ce temps d’adoration, soutiens notre élan pour te présenter la création tout entière dans sa beauté et sa splendeur.

En ce temps d’adoration, soutiens notre élan pour faire mémoire des luttes et des souffrances de nos ancêtres.

Soutiens notre avancée sur le chemin, dans la fierté, affermis par l’exemple de celles et de ceux dont les luttes et les sacrifices ont pavé pour nous le chemin de la liberté.

Soutiens les réflexions qui nous conduisent au renouvellement de notre engagement à rechercher la justice et la liberté pour nous-mêmes et pour toutes les personnes dépréciées, exploitées et opprimées.

À toi, Dieu, sois tout honneur et toute gloire en ce jour et pour toujours.

Amen.

## Cantique d’ouverture

 **VU 619/ NVU 259 Healer of our Every Ill/ Dieu de notre guérison**

## Extrait des Écritures

 **Exode 16, 2-4, 9-15 (NFC)**

## Extrait des Écritures

 **Romains 12, 1-18**

## Réflexion

 **L’esprit émancipé se rappelle, réfléchit et se recentre**

La traite transatlantique des esclaves a consisté à arracher des Africains et des Africaines de leur pays d’origine pour en faire des esclaves dans les colonies. Des millions sont morts sur les bateaux traversant l’Atlantique. Environ 12,5 millions de captifs africains ont été emmenés en Amérique latine et aux Caraïbes, et 6 pour cent, en Amérique du Nord. La loi les obligeait à travailler sans rémunération, à changer leur nom, à abandonner leur foi, à renier leur culture, à ne plus parler leur langue maternelle et à subir les formes les plus brutales de torture et de maltraitance. Si cette histoire ressemble à celle des autochtones, c’est parce qu’elle correspond au modèle de comportement colonial.

L’historien québécois Marcel Trudel a estimé qu’il y a eu environ 4 200 esclaves au Canada, dans la région appelée la Nouvelle-France, puis dans le Haut et le Bas-Canada, entre 1671 et 1831. Au début, environ les deux tiers des esclaves étaient autochtones et un tiers, d’origine africaine. Les colons britanniques qui sont arrivés au Haut-Canada ont amené avec eux 3 000 loyalistes noirs, soit des hommes, des femmes et des enfants d’origine africaine réduits en esclavage. En 1796, près de 600 personnes, qu’on appelait les Marrons, ont été déportées de la Jamaïque en Nouvelle-Écosse par suite de leur rébellion contre le gouvernement colonial. Beaucoup ont travaillé à la troisième fortification de la citadelle d’Halifax et à la construction de la Government House. D’autres ont été regroupés dans une milice locale pour aider à protéger la Nouvelle-Écosse contre une éventuelle invasion française. Après avoir adressé une pétition aux autorités coloniales pour quitter le territoire, 551 Marrons sont partis en bateau de Halifax vers Freetown, en Sierra Leone, et 9 sont restés. Plus de 30 000 esclaves afro-américains sont venus au Canada par le chemin de fer clandestin jusqu’à la fin de la guerre civile américaine en 1865. De nombreux esclaves se sont réfugiés dans ce qu’on appelait le Territoire du Nord-Ouest, qui comprenait le Michigan et l’Ohio, ainsi que le Vermont et l’État de New York, où l’esclavage était interdit.

Le 24 mars 2021, la Chambre des communes a voté à l’unanimité pour que le 1er août soit désigné officiellement Jour de l’émancipation. Cette date marque le jour même de l’entrée en vigueur, en 1834, de la *Loi de 1833 sur l’abolition de l’esclavage* dans l’Empire britannique.

Cette loi a jeté les bases de la liberté de plus de 800 000 Africains et Africaines asservis et de leurs descendants dans certaines régions des Caraïbes, d’Afrique, d’Amérique du Sud et du Canada. La loi a consacré le Canada comme un territoire libre pour les esclaves afro-américains. Des milliers d’Afro-Américains sont ensuite arrivés sur le sol canadien entre 1834 et le début des années 1860.

Nous nous remémorons cette histoire pour nous rappeler la lutte, pour réfléchir aux progrès accomplis, et pour nous recentrer et planifier l’avenir.

Nous remémorer cette histoire nous amène à nous RAPPELER :

Que ce n’était pas un mince exploit pour les Moïse de l’époque d’affronter les Pharaons et de ne leur donner d’autre choix que de laisser partir nos ancêtres. Nous nous rappelons avec gratitude la volonté de résistance des Moïse de l’époque et leur détermination à persévérer jusqu’à ce que l’asservissement des personnes d’origine africaine ne soit plus viable économiquement ni socialement.

Que le chemin vers l’entière liberté a été jalonné de luttes. Tout comme les israélites, ces personnes ont dû lutter pour survivre et combler leurs besoins les plus élémentaires. Elles ont dû se battre pour former une communauté, pour bâtir leur confiance les unes envers les autres, pour participer aux structures sociales et pour entamer le processus de guérison des blessures physiques et psychoaffectives, tant générationnelles que personnelles.

Que, dans les mots de Rosamond et de Weldon Johnson : « *Nous sommes venus par une route arrosée de larmes/Nous sommes venus par une route arrosée du sang des martyrs/*

*Nous sortons enfin du sombre passé »* [traduction par Une Autre Histoire© du poème *Lift Every Voice and Sing*].

Que Dieu exauce les prières; que Dieu a entendu les cris des personnes réduites en esclavage et a soutenu celles qui se sont battues pour s'émanciper.

Nous remémorer cette histoire nous amène à RÉFLÉCHIR :

S'émanciper dépasse la liberté physique.

On ne s’émancipe pas simplement en se libérant d’une restriction physique, légale, sociale ou politique. La libération ne survient pas simplement parce qu’on n’est plus restreint. Le processus d’asservissement est autant physique que mental. À la différence de l’esclavage physique, l’esclavage mental est plus pernicieux.

Dans son livre *La Mauvaise éducation du nègre*, Carter G. Woodson décrit dans ses mots l’esclavage mental : [traduction] « *Lorsque vous contrôlez la pensée d'une personne, vous n'avez pas à vous inquiéter de ses actions. Vous n’avez pas besoin de lui dire de ne pas se tenir ici ou d’aller là-bas. Elle trouvera sa "place" et y restera. Vous n’avez pas besoin de l’envoyer à la porte arrière; elle ira d’elle-même. En fait, s’il n’y a pas de porte arrière, elle en créera une rien que pour elle. C’est ce qu’on lui a appris à faire. »*

Ne vous y trompez pas, aucun d’entre nous n’est libre des legs de l’asservissement mental. Un groupe a été conditionné à croire qu’il est supérieur et un autre, à penser qu’il est inférieur ou, comme l’écrit Woodson, à connaître sa place. Nous sommes amenés à réfléchir au conditionnement toujours présent et à notre degré d’émancipation. Pour ce faire, nous pouvons examiner quels legs de l’esclavage et du racisme sont présents dans nos pensées et nos comportements actuels.

1. Y a-t-il encore des personnes qui ont des préjugés et qui maintiennent les systèmes de suprématie blanche et qui, ce faisant, empêchent ou étouffent le progrès des personnes d’ascendance africaine?
2. Y a-t-il encore des personnes d’origine africaine qui ont du mal à aimer leur réflexion dans le miroir, qui se sentent obligées de se contorsionner pour s’intégrer, qui ont sacrifié leur identité pour être incluses? Des personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale et sont désavantagées sur le plan économique et social? Tout cela à cause de l’idée ancrée que la couleur de la peau détermine la valeur d’une personne?

Si ces deux groupes sont toujours présents dans notre société, alors l’émancipation n’a pas eu lieu; elle est toujours en cours.

L’émancipation ne s’est pas produite le 1er août 1934. Nous sommes, chères amies et chers amis, en voie de nous émanciper. L’adoption de la loi a permis d’amorcer le processus, mais son interprétation s’inscrivait dans une époque. La libération prévue dans la *Loi sur l’abolition* n’était que partielle. Seuls les enfants âgés de moins de six ans étaient libres. Les autres esclaves devaient continuer à servir leurs anciens propriétaires comme apprentis pendant une période de quatre à six ans.

Aujourd’hui, 188 ans plus tard, notre réflexion doit nous amener à nous demander dans quelle mesure nous sommes émancipés.

Pour être honnête, bien que des progrès aient été réalisés, les récents gros titres et les politiques actuelles nous montrent que ce n’est pas suffisant. Je soutiens que la lenteur du changement est due à la complaisance, à la croyance que parce que l’asservissement physique a changé dans les lois, tout le reste va suivre. C’est oublier le conditionnement qui s’est opéré et qui a ancré les préjugés, la discrimination, et la vision d’infériorité et de supériorité dans l’esprit et le cœur des gens. Bien qu’il y ait une émancipation juridique et physique, l’esprit et le cœur de nombreuses personnes n’ont pas été émancipés, et leurs comportements reflètent leur état d’esprit.

Nous remémorer cette histoire nous amène à nous RECENTRER :

Réorienter nos efforts sur la conversion, la transformation du cœur et de l’esprit des gens. Aider les gens à développer un esprit émancipé. À quoi ressemble un esprit émancipé?

1. Un esprit émancipé reconnaît la miséricorde de Dieu et, en conséquence, mène une vie de sacrifice et d’engagement pour faire ce qui est juste, pour honorer Dieu.
2. Un esprit émancipé jette un nouveau regard sur le monde et ce qu’il devrait être. Son regard est guidé par la volonté divine de bonté et de joie pour nous.
3. Un esprit émancipé ne se considère pas comme supérieur aux autres; il leur accorde la même liberté. Il donne également à chacun et chacune la chance de découvrir ses dons et de s’exprimer.
4. Un esprit émancipé aime avec sincérité, déteste ce qui est mal, s’attache à ce qui est bon, reconnaît, respecte et célèbre les différences.
5. Un esprit émancipé sert avec zèle et enthousiasme, est enjoué dans l’espoir, patient dans l’affliction et fidèle dans la prière.
6. Un esprit émancipé fait preuve d’hospitalité, pardonne rapidement, se réjouit avec ceux qui se réjouissent et pleure avec ceux qui pleurent.
7. Un esprit émancipé vit en harmonie avec les autres et est suffisamment humble pour s’associer à des personnes défavorisées.
8. Un esprit émancipé agit avec intégrité et, dans la mesure du possible, quand cela dépend de lui, vit en paix avec tout le monde.

Nous savons que si davantage de personnes pensaient ainsi, cela transformerait notre façon de vivre. Cela changerait les relations humaines et les systèmes sociaux.

Nous avons besoin d’un esprit émancipé pour poursuivre notre cheminement. Si nous voulons avancer et progresser, nous avons besoin d’un esprit émancipé pour penser en termes christiques et paver la voie à une entière liberté pour tous et toutes.

En ce 1er août, Jour de l’émancipation, je vous invite à vous remémorer l’histoire des personnes d’origine africaine. Rendons grâce aux esprits qui ont combattu l’esclavage et amorcé le processus de transformation de notre société pour qu’elle s’émancipe. Les lois et les politiques nous ont permis de faire un bout de chemin, mais nous devons maintenant combattre l’esclavage mental.

En ce 1er août, Jour de l’émancipation, je vous invite à réfléchir aux progrès accomplis dans la lutte contre le racisme et la discrimination envers les Noirs; à déterminer les domaines dans lesquels, à titre personnel et collectif, il nous reste du travail à faire.

En ce 1er août. Jour de l’émancipation, je vous invite à vous recentrer pour faciliter l’émancipation du cœur et de l’esprit des gens. Cela transformera les attitudes et forcément les comportements. Ce faisant, toutes et tous seront pleinement libres. Amen.

**Sadekie Lyttle-Forbes, pasteure, Sharon-Hope United Church, Sharon, Ontario**

## Cantique

 **VU 376 Spirit of the Living God**

## Prières universelles

Dieu de tous les peuples,

nous venons à toi avec nos joies et nos souffrances, notre espérance et notre reconnaissance.

Nous venons à toi pour célébrer notre beauté en tant que personnes noires, beauté manifestée non seulement par notre peau, mais encore bien davantage par la beauté de nos cœurs.

Merci, Créateur, de nous rappeler ton amour pour tous les peuples, pour toutes et tous.

Nous nous engageons à vivre dans l’amour même lorsque nous sommes confrontés aux agressions, à l’oppression, aux préjugés et à la haine.

Nous prions pour nos sœurs et frères en humanité partout dans le monde pour lesquels l’émancipation n’est pas encore une réalité vécue, mais toujours un rêve lointain.

## Répons

 **MV66 Senzeni-na?**

Bien des gens souffrent toujours des impacts physiques, sociaux, psychologiques et économiques engendrés par des siècles d’occupation coloniale, de pillage et de violences contre les personnes noires et de couleur.

Pardonne aux gens qui, par leurs actes délibérés ou non intentionnels, nous amènent à revivre les stress émotifs et même physiques des traumatismes subis par nos ancêtres.

## Répons

 **MV66 Senzeni-na?**

Et pourtant nous venons pleins d’espérance, car tu es le Dieu de justice et avec toi tout devient possible.

Ô Dieu, nous prions pour que tu dispenses la guérison partout où sévissent douleurs et souffrances, particulièrement là où les injustices et les inégalités affligent les esprits et étouffent l’espérance.

Nous prions pour la paix dans un monde meurtri par tant de conflits, de divisions et de haine.

Soutiens les victimes de situations persistantes et systémiques d’injustice et de violence, pour qu’elles trouvent enfin guérison, liberté et réparation.

Nous prions pour toutes celles et tous ceux qui poursuivent leur lutte afin que l’émancipation soit davantage qu’un souhait visionnaire, mais devienne une réalité tangible pour des millions de nos proches et de membres de notre famille humaine.

## Répons

 **MV66 Senzeni-na?**

Dieu de miséricorde,

il n’est pas facile de pardonner à qui nous a blessés;
toutefois, nous te demandons, alors même que nous continuons à ressentir les souffrances de l’injustice et de l’oppression, que tu nous accordes la force et la volonté de pardonner et d’aimer tel que tu nous l’as enseigné.

Aide-nous à bâtir des partenariats avec les personnes qui comme nous ont pour objectif de tisser des relations authentiques et durables d’amour et de paix entre tous les humains.

Toutes nos prières, nous te les offrons,

Dieu d’amour et de miséricorde, en Jésus le Christ,

qui nous a enseigné à prier en ces mots…

## Notre Père

## Cantique de clôture

 **Lift Every Voice and Sing**

## Envoi

 Partons pour accomplir notre travail et vivre nos relations,

 animés par l’espérance,

 attisés par la foi,

 guidés par l’amour,

 pour apporter notre contribution à la libération de tous les peuples,

 au nom de Jésus Christ notre Seigneur.

 Amen.

(Traduction d’un extrait de *Celebrate God’s Presence: A Book of Services for the United Church of Canada*, © 2000 United Church Publishing House p. 548 Utilisé avec permission)

## Bénédiction

 Que Dieu vous bénisse et vous protège!

 Que Dieu fasse briller sur vous la lumière de sa face et vous manifeste sa grâce!

 Que Dieu vous montre sa bienveillance et vous accorde la paix!

*Le pasteur Christopher St. G. Davis est responsable de la charge pastorale Deloraine Melita Tilston dans le sud-ouest du Manitoba, au pied du mont Turtle. M. Davis est pasteur de l’Église Unie du Canada depuis trois ans. Originaire de la Jamaïque, il a immigré au Canada en 2018 avec son épouse et ses trois jeunes enfants.*

*Marie Claude Manga est pasteure retraitée de l’Église Unie et responsable de la communauté francophone de l’Église Unie Mont-Royal à Montréal. Titulaire d’une maîtrise en travail social, travailleuse sociale maintenant retraitée, elle a travaillé dans le réseau des CLSC et des CSAI. Elle a œuvré au sein de différentes instances de l’Église Unie, et siège actuellement au Conseil des admissions de l’ÉUC et au Conseil régional Nakonha:ka.*